

Mesdames, Messieurs les administrateurs du lycée agricole de Laval,

Vous trouverez ci-joint un document de présentation d'un projet de structure (nouvelle classe) pour notre établissement. Ce sujet sera abordé lors du prochain CA du 3 avril prochain.

Sincères salutations

Les représentants des personnels au CA

Proposition de mise en place d'une classe spécifique au LEGTA de Laval à la rentrée 2013

Projet

Conseil d'administration du 3 avril 2013

- **Contexte :**

- la réforme de la voie professionnelle dite « bac pro 3 ans » a impacté tant sur le fond que sur la forme le baccalauréat professionnel. Ainsi, si elle a permis à des élèves d'obtenir leur diplôme en 3 ans contre 4 dans l'ancien système, elle s'est traduite par une hétérogénéité croissante des publics accueillis dans cette filière. Au final, les résultats obtenus lors de la première session du BAC PRO 3 ans se traduisent par un différentiel de 14 points en ce qui concerne le taux de réussite entre les promos « 4ans » et « 3ans ». **A Laval, les chiffres sont éloquentes. Pour le groupe 4ans : aucun ajourné directement, 87% de reçus avant rattrapage et 93% au final. Pour le groupe 3ans : 6% d'ajournés directement, 65% de réussite avant rattrapage et 82% ensuite.** Il est indéniable que pour certains élèves, le rythme de la nouvelle formation rend impossible non seulement l'obtention du diplôme à l'issue des trois ans mais même celle du BEPA qui est passé en seconde et en première.
- Le BEPA reste un diplôme reconnu par la profession agricole.
- Note de service du 14 janvier 2010 qui définit la classe spécifique dans l'enseignement agricole.
- Mise en place d'une classe spécifique dite « PREPA BEPA » au LEGTA de Tours Fondettes en septembre 2010 dont les résultats sont plus qu'encourageants (par exemple, les résultats des élèves ont augmenté, en moyenne, de plus de 2,5 points) et la quasi totalité a obtenu son BEPA
- Projet d'établissement de l'EPL de Laval

- **Qu'est ce qu'une classe spécifique ?**

Il ne s'agit pas d'une classe de relégation. L'objectif de cette classe, composée au maximum de 16 élèves (8 par option), est l'obtention d'un diplôme de niveau 5 reconnu. Ainsi les élèves préparent cette certification tout au long de l'année. Mais c'est surtout une classe pour redonner confiance à des jeunes en difficulté par une pédagogie adaptée, par des petits effectifs et une équipe motivée. L'accent est mis sur le travail en groupe réduit, par un encadrement renforcé et un travail sur le projet professionnel. Lors de cette année les élèves peuvent repasser les épreuves (CCF) du BEPA de 2nd professionnelle.

A l'issue de cette année, les élèves peuvent choisir, en fonction de leur souhait et de leurs résultats, d'intégrer une classe de 1^{ère} Pro, un BP ou encore de rejoindre la vie professionnelle.

- **Public concerné**

Il s'agit des élèves de seconde pro PA et AH en difficulté à l'issue de la classe de seconde professionnelle et pour qui l'obtention du BEPA serait compromise. Il s'agit donc en priorité des élèves de l'établissement pour lesquels les conseils de classe du 3^e trimestre ont proposé l'intégration de cette classe. Le seuil de 8,5 de moyenne générale et des notes très insuffisantes pour les CCF des épreuves E1 et E3.

Il peut s'agir également des élèves de la filière PA du LPA du Haut Anjou ou de tout autre établissement compte tenu du fait que le LEGTA de Laval dispose d'un internat.

On peut également envisager des élèves en processus de réorientation depuis la filière générale (seconde) pour lesquels la classe fonctionnerait comme une classe passerelle.

• **Modalités horaires**

Disciplines	Horaires (classe entière)	Horaires PA	Horaires AH
Français	2H	1H	1H
Mathématiques	2H		
Anglais	2H		
Histoire géographie	1H		
Économie	2H		
Physique Chimie	1H		
Informatique	1H		
Sciences et techniques		ZOOTECNIE 5H AGRONOMIE 2H STE 3H	ZOOT/HIPPO 6H STE 1H AGRONOMIE 1H
Biologie	2H		
EPS	2H		
ESC	1H		
Suivi individualisé		1H	1H
Études encadrées	3H		
Total	30H		

Soit 27h de cours par semaine et 3h d'études surveillées par un assistant d'éducation (intégré à l'équipe), horaire intégré à l'emploi du temps. Une plage d'une heure est aussi banalisée pour un suivi individualisé par un tuteur. Les cours des disciplines techniques se déroulent en demi-groupe (8 élèves).

• **Organisation :**

- Mobiliser une équipe motivée pour conduire ce projet
- Mise en place d'une pédagogie innovante : intégration réseau « enseigner autrement » ?
- Points à travailler (entre autres...):
 - expression écrite : 1h de français dédoublée
 - expression orale : ESC et HG
 - rôle du stage en entreprise dans la formation : préparation et bilan en matières techniques
- Stages : 7 semaines prises sur la scolarité plus une semaine d'intégration (mois de septembre). Pour insister sur le rôle des stages, il est envisageable de créer 3 périodes (avec un temps de stage par trimestre). 1^{er} trimestre : 2 semaines (préparation fiche contexte). 2^e trimestre : 3 semaines (2-3 fiches activités). 3^e trimestre : 3 semaines (préparation fiches activités). Il est nécessaire de travailler sur le rôle du stage et ses liens avec les temps scolaires. On pourra par exemple travailler sur son exploitation pédagogique en enseignement général, mise en place d'un questionnaire de préparation au sas d'entrée « en classe », contractualisation pédagogique école-entreprise... (voir fiches méthodes http://www.pedagogie.ac-nantes.fr/1348504328778/0/fiche__actualite/)
- Calendrier :
 - information des familles lors du 3^e trimestre de la possibilité d'intégrer cette classe
 - proposition pour les élèves concernés
 - positionnement ?

Pour l'équipe des enseignants
du lycée agricole de Laval
G.PIGOIS
E.LORY
Y.VIGNER